
Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 25 juin 2024, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 19 juin 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert (à partir de la question 17), DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélío, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile (à partir de la question 31), LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BRAEM Christel, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphé, DELEPINE Michèle, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DESSE Jean-Michel (à partir de la question 8), DOUVRY Jean-Marie, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, JURCZYK Jean-François (à partir de la question 13), LECOMTE Maurice, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, NEVEU Jean, OPIGEZ Dorothée, PHILIPPE Danièle, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSÉN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique (à partir de la question 9)

PROCURATIONS :

BOSSART Steve donne procuration à DAGBERT Julien, GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, BERRIER Philibert donne procuration à GACQUERRE Olivier (Jusqu'à la question 16) , SOUILLIART Virginie donne procuration à DUBY Sophie, DUPONT Jean-Michel donne procuration à LAVERSIN Corinne, HENNEBELLE Dominique donne procuration à OGIEZ Gérard, DELETRE Bernard donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, DERUELLE Karine donne procuration à PÉDRINI Lélío, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELE Fabrice, PREVOST Denis donne procuration à SGARD Alain

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DEBUSNE Emmanuelle, BECUWE Pierre, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, FURGEROT Jean-Marc, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, TAILLY Gilles, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno

Monsieur HANNEBICQ Franck est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
25 juin 2024

LOGEMENT ET PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

**VERSEMENT DES AIDES POUR L'ACQUISITION D'UN RECUPERATEUR D'EAU
PLUVIALE**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique & protéger la nature ;

Enjeu : Garantir la qualité de l'approvisionnement en eau potable.

Dans le cadre des actions du projet de territoire visant à limiter la consommation d'eau potable pour préserver la ressource, le Conseil communautaire a décidé, par délibération 2023/CC134 en date du 26 septembre 2023, la création d'un fonds d'aide pour l'acquisition et l'installation d'un récupérateur d'eau pluviale à compter du 1er octobre 2023.

Le Conseil communautaire a décidé, par délibération 2024/CC036 en date du 09 avril 2024, de reconduire sur 2024 le dispositif d'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau pluviale.

A ce titre, des demandes ont été instruites conformément aux modalités validées par délibération 2024/CC036 en date du 09 avril 2024 et notifiées aux propriétaires. La conformité des dossiers présentés est attestée par des visites de contrôle à domicile organisées par le service et par la présentation des pièces justificatives (factures acquittées, attestations de domicile).

Suite à l'avis favorable de la Commission « Aménagement, Transport et Urbanisme » du 10 juin 2024, il est proposé à l'Assemblée d'attribuer les aides financières correspondantes aux bénéficiaires et selon les montants repris au tableau ci-annexé, soit 35 dossiers pour un montant total de 2 450 € et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou la Conseillère déléguée à signer les pièces correspondantes.»

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

ATTRIBUE les aides financières au titre du fonds d'aide aux particuliers pour l'acquisition d'un récupérateur d'eaux pluviales au profit des bénéficiaires dans le tableau ci-annexé, soit un montant total de 2 450 €.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou la Conseillère déléguée à signer les pièces correspondantes.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **28 JUIN 2024**

Et de la publication le : **28 JUIN 2024**
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,



LEFEBVRE Nadine



LEFEBVRE Nadine

Demande d'aides financières à l'achat d'un récupérateur d'eau pluviale
Bureau Communautaire du 25 JUIN 2024

	N °dossier	Date de la demande	Qualité	Nom	Ville
1	9-1033	06/01/2024	Propriétaire occupant	HENIN	CALONNE-RICOUART
2	9-1036	07/01/2024	Locataire	SZTUREMSKI	ANNEQUIN
3	9-1055	21/01/2024	Propriétaire occupant	STARCZEWSKI	GOSNAY
4	9-1164	15/04/2024	Propriétaire occupant	LEMIERE	BEUVRY
5	9-1180	15/04/2024	Propriétaire occupant	DELPIERRE	BEUVRY
6	9-1206	17/04/2024	Propriétaire occupant	CROVATTO	RICHEBOURG
7	9-1210	17/04/2024	Locataire	FITZPATRICK	HAILLICOURT
8	9-1229	17/04/2024	Propriétaire occupant	DELECROIX	VAUDRICOURT
9	9-1265	19/04/2024	Locataire	CASIER	VIOLAINES
10	9-1278	20/04/2024	Propriétaire occupant	HOUBART	CHOCQUES
11	9-1295	22/04/2024	Propriétaire occupant	JARREAU	ISBERGUES
12	9-1306	23/04/2024	Propriétaire occupant	DESCAMPS	LOZINGHEM
13	9-1319	25/04/2024	Propriétaire occupant	BAUELLE	HINGES
14	9-1332	26/04/2024	Propriétaire occupant	RIOT	BRUAY-LA-BUISSIÈRE
15	9-1337	26/04/2024	Propriétaire occupant	LEROY	LA COUTURE
16	9-1353	30/04/2024	Propriétaire occupant	PLOMION	HAILLICOURT
17	9-1369	06/05/2024	Propriétaire occupant	GOSSART	BEUGIN
18	9-1378	10/05/2024	Propriétaire occupant	MARKIEWICZ	HOUDAIN
19	9-1379	10/05/2024	Propriétaire occupant	DELIASSUS	DIVION
20	9-1381	12/05/2024	Propriétaire occupant	BEAUVAL	NEUVE CHAPELLE
21	9-1385	14/05/2024	Propriétaire occupant	DAVOINE	LAPUGNOY
22	9-1390	15/05/2024	Propriétaire occupant	COULOMB	RICHEBOURG
23	9-1397	18/05/2024	Propriétaire occupant	MORVANT	HERSIN-COUPIGNY
24	9-1402	20/05/2024	Propriétaire occupant	DANNEELS	BRUAY-LA-BUISSIÈRE
25	9-1408	21/05/2024	Propriétaire occupant	POTTIER	BOURECQ
26	9-1413	22/05/2024	Propriétaire occupant	FOCQUEU	ECQUEDECQUES
27	9-1427	25/05/2024	Propriétaire occupant	HANQUEZ	VERQUIN
28	9-1430	27/05/2024	Propriétaire occupant	LEFEBVRE	DIVION

Demande d'aides financières à l'achat d'un récupérateur d'eau pluviale
Bureau Communautaire du 25 JUIN 2024

29	9-1434	27/05/2024	Propriétaire occupant	DECANTER	ALLOUAGNE
30	9-1435	27/05/2024	Propriétaire occupant	LEMAIRE	CAUCHY A LA TOUR
31	9-1442	30/05/2024	Propriétaire occupant	CAFASSIER	CALONNE RICOUART
32	9-1446	31/05/2024	Propriétaire occupant	BISCARAS	LA COUTURE
33	9-1448	31/05/2024	Propriétaire occupant	PREVOST	LORGIES
34	9-1452	03/06/2024	Propriétaire occupant	LALLOUETTE	HAINES
35	9-1469	09/06/2024	Propriétaire occupant	MARIEN	ALLOUAGNE

TOTAL	2 450 €
--------------	----------------